

# Il est temps de renégocier les clauses sur l'énergie et le commerce de l'ALENA

61 % des Canadiens pensent que l'ALENA devrait être renégocié afin d'y inclure des normes de travail et des normes environnementales exécutoires.

(Environics, septembre 2008)

Le président des États-Unis, Barack Obama, a aidé à relancer le débat sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en promettant qu'il renégocierait l'Accord en y incluant des normes de travail et des normes environnementales exécutoires. Plutôt que de saisir l'occasion pour améliorer l'ALENA pour tous les Canadiens, le gouvernement Harper a répliqué qu'une réouverture du traité pourrait affecter la sécurité énergétique américaine en modifiant l'accès privilégié des É.-U. aux ressources énergétiques canadiennes. Curieusement, ce sont les demandes énergétiques américaines et l'ALENA qui menacent la sécurité énergétique et l'environnement des Canadiens.

L'ALENA affaiblit considérablement le contrôle qu'exerce notre gouvernement sur les ressources énergétiques et menace la sécurité énergétique et l'environnement des Canadiens. L'ALENA remet en effet une bonne part du contrôle de nos ressources énergétiques au marché et aux grandes entreprises pétrolières, ce qui a mené à des politiques d'intégration énergétique avec les É.-U. où les ressources canadiennes sont de plus en plus considérées comme des ressources nord-américaines. Une intégration menée tambour battant par les groupes d'intérêt des grandes entreprises comme le Conseil canadien des chefs d'entreprise, par le biais du Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité et d'ententes commerciales régionales comme TILMA, qui cherchent une plus grande harmonisation des politiques et des droits des investisseurs.

## L'ALENA et l'énergie

Sous l'ALENA, les forces du marché dictent le commerce énergétique entre le Canada et les É.-U., l'ALENA limitant la capacité du gouvernement canadien à intervenir, sauf dans des situations exceptionnelles. Dans la foulée des principes du marché libre tel qu'édictees par l'ALENA, les exportations de pétrole et de gaz ont été déréglementées, les restrictions à la propriété américaine des



ressources énergétiques et à l'exportation levées, augmentant d'autant l'influence du secteur énergétique.

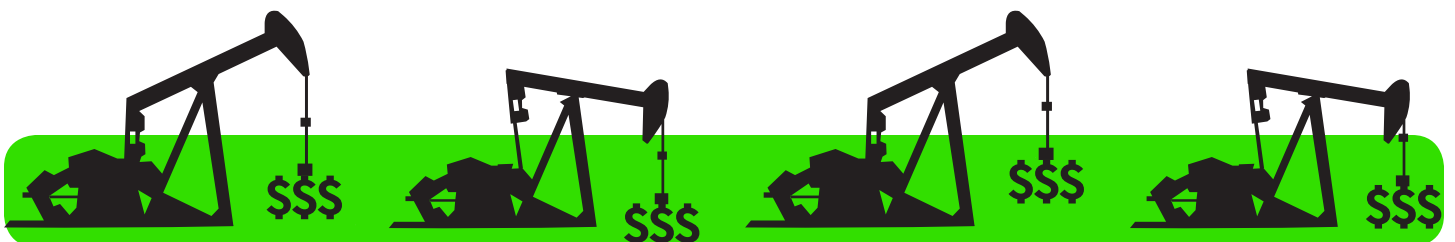
Il s'en est suivi un déséquilibre entre la production et la consommation d'énergie au Canada. Nous importons plus de la moitié de notre pétrole brut (surtout vers l'est du Canada). Le Canada exporte actuellement aux É.-U. les deux tiers du pétrole et près de 60 pour cent du gaz naturel qu'il produit. Ce faisant, le système de distribution canadien a été abandonné en faveur d'un réseau de pipelines – la plomberie de l'intégration énergétique – pour acheminer ces ressources vers nos voisins du Sud.

## La sécurité énergétique et l'environnement en danger

La clause de partage proportionnel de l'ALENA (clause 605) oblige le Canada à exporter les hydrocarbures non renouvelables aux É.-U. de façon proportionnelle aux quantités vendues aux É.-U. au cours des trois années précédentes. Puisque les É.-U. sont notre principal marché, rien n'empêche donc nos exportations de croître encore. Ce faisant, le Québec et les Provinces maritimes dépendent de l'importation pour répondre à 90 pour cent de leurs besoins en pétrole.

La sécurité énergétique des Canadiens pourrait être compromise si, par exemple, les importations sont réduites ou si nous faisons face à une crise énergétique. Nous ne pourrions accorder la priorité aux Canadiens si cela entraînerait une baisse de la proportion de nos exportations aux É.-U. La situation se complique à la lumière des rendements décroissants des sources énergétiques, de l'absence d'une réserve de pétrole stratégique au Canada et d'une stratégie de partage est-ouest de l'énergie canadienne.

La clause de partage proportionnel pourrait aussi empêcher l'adoption de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Que l'on songe notamment aux sables bitumineux de l'Alberta, la source d'émissions de gaz à effet de serre qui ac-



cuse la plus forte croissance au Canada : une forte proportion du pétrole des sables bitumineux est acheminée justement vers les É.-U.



## Chapitre 11

Sous l'ALENA, les clauses sur les relations des investisseurs et des états sapent les normes de travail et les normes environnementales de façon préventive et punitive. Ces clauses permettent aux entreprises de réclamer des mesures compensatoires auprès des gouvernements signataires dans des instances secrètes, non des tribunaux de l'état, à la suite de toute mesure gouvernementale qui affecte les profits escomptés. Comme le rapportait la CBC, au moins 42 poursuites ont été intentées depuis l'entrée en vigueur du chapitre 11, et plus de la moitié de ces poursuites visent des lois environnementales. Une pratique préoccupante alors que nos gouvernements doivent agir face aux changements climatiques.

### Un exemple concret

Deux pétrolières américaines, Mobil Investments et Murphy Oil Corporation, poursuivent le Canada à hauteur de 60 millions \$ en vertu du chapitre 11, parce que le gouvernement de Terre-Neuve exige qu'une partie du budget de recherche et développement soit dépensé dans la province. Comme le démontre ce cas, le chapitre 11 peut servir à empêcher les gouvernements provinciaux et locaux à optimiser les retombées du développement économique pour leur population. Les pétrolières ont engrangé des milliards de dollars de profits au cours des dernières années : les Canadiens devraient avoir le droit d'obliger ces entreprises à dépenser quelques millions de dollars à Terre-neuve avant de retourner leurs recettes aux É.-U.

### Stratégie énergétique canadienne

Aux prises avec les changements climatiques et l'épuisement des ressources à l'échelle mondiale, nous sommes à la croisée des chemins en matière de politique énergétique. Notre gouvernement joue notre avenir, en permettant aux accords de libre-échange, aux lois du marché et aux pétrolières de diriger le secteur avec de désastreuses conséquences sociales et environ-

nementales. Les enjeux sont importants. Nous avons un urgent besoin d'une stratégie énergétique canadienne qui assure notre sécurité énergétique et aide à la transition vers une production et une consommation durables.

### Agissez!

Envoyez un message au premier ministre Stephen Harper lui disant que vous voulez que l'ALENA soit renégocié dans l'intérêt du public et de l'environnement. Visitez [www.canadians.org](http://www.canadians.org) et signez notre appel à la mobilisation Renégociez l'ALENA maintenant!

### Joignez-vous au Conseil des Canadiens

La force du Conseil repose sur ses membres. Nous n'acceptons pas de financement des entreprises ou des gouvernements : les dons de nos membres sont donc essentiels à nos activités. Nous travaillons avec des groupes communautaires, des personnes âgées, des étudiants, des syndicats et d'autres organismes à travers le Canada pour promouvoir des politiques progressistes sur les soins de santé publics, le commerce équitable, la sécurité énergétique, l'eau et d'autres sujets de nature sociale et économique qui préoccupent les Canadiens. Visitez [www.canadians.org](http://www.canadians.org), ou composez le 1-800-387-7177 pour devenir membre dès aujourd'hui.

*Pour plus d'information sur notre campagne énergétique, visitez [www.canadians.org](http://www.canadians.org) ou composez le 1-800-387-7177.*

